

Info

Epilepsie



Soins dentaires
et épilepsie

SOINS DENTAIRES ET ÉPILEPSIE

Nous avons tous des dents. Leur nettoyage, et l'hygiène bucco-dentaire de manière générale, doivent faire partie de nos habitudes quotidiennes. Dans de nombreux cas, des soins dentaires sont également nécessaires. Les personnes atteintes d'épilepsie n'échappent pas à la règle.

L'épilepsie touche environ une personne sur 100. Les crises épileptiques sont des dysfonctionnements transitoires du cerveau et peuvent prendre des formes très diverses.

Elles comptent parmi les incidents fréquents dans les cabinets dentaires. La visite chez le ou la dentiste, qui est une situation inhabituelle, et les douleurs éventuelles sont, pour beaucoup de gens, synonymes de stress. Or celui-ci augmente la probabilité des crises chez les personnes atteintes d'épilepsie. Toute personne qui travaille au sein d'un cabinet dentaire devrait savoir comment réagir face à une crise épileptique.

Il est dans l'intérêt de la personne concernée d'informer suffisamment tôt le ou la dentiste et l'hygiéniste dentaire de son épilepsie et d'indiquer le nom d'un contact en cas d'urgence. De plus, les renseignements concernant les médicaments pris, la fréquence et le type de crises, les facteurs déclenchants et les signes d'alerte en début de crise sont particulièrement importants. Il est essentiel de signaler toute épilepsie existante, même si aucune crise ne se produit dans le cabinet, car les dentistes doivent prendre en compte certains aspects importants pour les soins prodigués.

Premiers secours

Une fois commencée, une crise d'une durée typique ne peut généralement pas être interrompue par des mesures extérieures. Il est alors important de prévenir les blessures. La plupart des crises passent d'elles-mêmes. Si l'épilepsie de la personne est déjà connue, il est rare qu'une aide médicale soit nécessaire.

On distingue pour simplifier deux formes de crises : celles dites **focales** (ou partielles) n'affectent qu'une partie du cerveau. Elles sont parfois si discrètes qu'on les remarque à peine. Les crises focales avec altération de l'état de conscience (autrefois dites « partielles complexes ») sont fréquentes chez les adultes. Les personnes atteintes donnent l'impression d'être en transe ; en plus de certaines manifestations isolées, comme mâcher bruyamment ou tripoter des objets, elles

peuvent aller jusqu'à accomplir des séries complètes d'actions, comme se déshabiller ou se mettre à marcher. Souvent, les crises focales se propagent dans tout le cerveau et se terminent alors en crises généralisées.

Les crises **généralisées** (ou bilatérales) impliquent l'ensemble du cerveau. Lors d'une **absence**, la personne atteinte (souvent un enfant) ne réagit plus lorsqu'on lui parle, habituellement pendant quelques secondes. Les crises **tonico-cloniques** généralisées (autrefois appelées « grand mal ») sont celles dont la manifestation est la plus spectaculaire : le corps se raidit, puis tous les groupes de muscles tressaillent en cadence.

Les crises épileptiques peuvent entraîner des mouvements incontrôlés qui affectent également la mâchoire. Dans ce cas, le ou la patient(e) comme les professionnels soignants peuvent être blessés lors de soins dentaires. Si une personne atteinte d'épilepsie perd connaissance pendant le traitement, il convient de **retirer** aussi vite que possible tous les **instruments de sa bouche** et, de manière générale, d'enlever tout ce qui est à portée de sa main et peut représenter un danger. L'utilisation d'un cale-bouche est contre-indiquée.

Autres consignes importantes :

- Veiller à ce que la tête ne heurte rien violemment ;
- Enlever les lunettes ;
- Si nécessaire, ouvrir un peu les vêtements serrés ;
- Ne pas empêcher les mouvements ;
- Placer le fauteuil de soins en position allongée la plus basse possible pendant la crise et s'assurer que la personne ne tombe pas au sol ;
- Enlever tout ce qui peut constituer un danger.

Après la crise, vérifier la respiration ; si la personne est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité ; vérifier l'absence de blessures. Quelqu'un doit rester auprès de la personne et informer son contact en cas d'urgence ou un médecin. Les soins dentaires doivent être reportés.

Si la crise convulsive dure plus de trois minutes ou se répète, une aide médicale est requise en urgence, tout comme en cas d'arrêt respiratoire ou de blessures graves. Vous trouverez des informations plus détaillées dans notre dépliant « Mesures de premiers secours en cas de crises épileptiques ».

Réduire le risque de crise

Pour éviter d'en arriver là, le ou la professionnel(le) traitant(e) et le ou la patient(e) peuvent essayer ensemble de réduire le risque de survenue d'une crise, éventuellement en concertation avec le ou la médecin traitant(e) :

- Choisir l'heure la plus propice (souvent, les crises se multiplient à un certain moment de la journée) ;
- Réduire le stress, par exemple en expliquant à l'avance chacune des étapes ;
- Eviter l'agitation dans le cabinet ;
- Pour les patients photosensibles (env. 5 % des personnes concernées) : éviter la lumière vive et vacillante dans les yeux ; le cas échéant, utiliser des lunettes de soleil ;
- La personne concernée doit impérativement prendre régulièrement ses médicaments dans les jours précédant les soins et éviter les facteurs connus pour déclencher des crises.

Si le risque de crises est grand, un médicament antiépileptique peut être donné à titre préventif pour les éviter. Pour cela, on utilise des benzodiazépines, qui peuvent également avoir pour effet secondaire souhaité de calmer la personne et d'atténuer l'anxiété. En Suisse, les cabinets dentaires ne sont pas autorisés à prescrire des calmants puissants, ce sujet doit donc être abordé à l'avance avec le ou la médecin de famille ou le ou la neurologue qui délivrera une ordonnance si nécessaire. Dans certains cas, un traitement sous anesthésie dans une clinique dentaire peut être utile.

Prévenir les douleurs

Pour les soins douloureux, une anesthésie locale, le plus souvent une injection dans la zone traitée, est généralement pratiquée. Toutefois, certains produits anesthésiants peuvent déclencher des crises ou interagir avec les anticonvulsifs. Chez les personnes atteintes d'épilepsie, il est recommandé d'utiliser, dans la mesure du possible, des substances sans adjonction importante d'adrénaline, par exemple de la mépivacaïne et de l'articaïne, à 1:200 000 maximum.

Les analgésiques et antibiotiques prévus pour la période après les soins doivent également être soigneusement choisis pour limiter les risques d'interactions. En cas de doute, une concertation entre le ou la dentiste et le ou la neurologue est recommandée. Il est impératif d'éviter toute surdose d'analgésiques susceptible de déclencher des crises convulsives chez les personnes atteintes d'épilepsie.

Remarques importantes concernant les antidouleurs (analgésiques) courants

Acide méfénamique (par ex. Ponstan®, Méfénacide)	Relation dose-effet non linéaire : 20-40 mg/kg peuvent empêcher les crises convulsives ; 60 mg/kg et le surdosage peuvent en déclencher ; prendre avec beaucoup d'eau.
Ibuprofène	L'association avec la phénytoïne peut augmenter la concentration sérique en phénytoïne, sinon généralement sans problème.
Paracétamol	Peut endommager le foie avec les anticonvulsifs inducteurs enzymatiques ; peut faire baisser le taux de lamotrigine.
Acide acétylsalicylique (Aspirine® par ex.)	Abaissement du seuil convulsif en fonction de la dose. Ne doit pas être associé au valproate, cette combinaison pouvant favoriser les saignements. Augmentation des concentrations plasmatiques de phénytoïne et de valproate.

Effets secondaires des traitements antiépileptiques

La phénytoïne (Phenhydan) a souvent (dans 50-60 % des cas) comme effet secondaire une hyperplasie gingivale, c'est-à-dire une croissance excessive des gencives. Ces excroissances ne sont pas douloureuses, mais empêchent le bon nettoyage des dents. Sans traitement, elles peuvent notamment entraîner un déplacement des dents, des caries, une gingivite (inflammation des gencives) ou une parodontite.

Dans ce cas, il faut d'abord vérifier auprès du ou de la neurologue traitant(e) si un autre médicament est envisageable. Si ce n'est pas possible, les dents et les gencives doivent être particulièrement bien nettoyées et entretenues, à la maison et en se rendant au moins deux à trois fois par an chez l'hygiéniste dentaire. Des bains de bouche antibactériens peuvent également être bénéfiques. Dans les cas extrêmes, des traitements chirurgicaux sont possibles.

De nombreux anticonvulsifs peuvent entraîner une xérostomie (sécheresse de la bouche) et augmenter ainsi le risque de caries. L'acide valproïque peut prolonger le temps de saignement, ce qui peut être un facteur important, en particulier en cas de grandes interventions chirurgicales.

La stimulation du nerf vague (SNV), une méthode thérapeutique utilisée dans les épilepsies graves, peut également provoquer des douleurs dentaires. Les dentistes doivent vérifier sur le site web du fabricant si leurs appareils (ultrasons, bistouris électriques) peuvent être utilisés chez ces personnes.

Blessures dentaires dues à des crises

Les dents des personnes souffrant de crises tonico-cloniques sont particulièrement exposées, par exemple en cas de chute ou de contraction incontrôlée de la mâchoire. Important : les dents définitives peuvent souvent être préservées si l'on fait les choses comme il faut ! A savoir :

- En cas de saignement après la fin de la crise, (faire) mordre dans une gaze ou un mouchoir en tissu, appliquer de la glace à l'extérieur ;
- Dent cassée : conserver le morceau de dent dans du lait froid ou de la salive. Il peut également s'agir de la salive d'une autre personne. Consulter immédiatement un ou une dentiste ;
- Dent arrachée : dans l'idéal, la placer dans une boîte de secours prévue à cet effet, à acheter préalablement en pharmacie ou dans un cabinet dentaire. A défaut, mettre la dent dans du lait ou l'envelopper dans un film alimentaire. Ne pas la nettoyer ni la saisir par la racine ;
- Dans tous les cas, consulter le plus rapidement possible un ou une dentiste ou une clinique dentaire ! Il en va de même pour une dent qui bouge ou déplacée ou lorsque l'accident concerne une dent de lait. Plus les soins sont entrepris rapidement, plus il y a de chances d'arriver à la conserver.

En Suisse, les accidents touchant les dents peuvent être couverts par l'assurance-accidents, même si une crise en est la cause. Chez les enfants et les adolescents, l'assurance-invalidité prend dans certains cas en charge les frais des dommages dentaires causés par l'épilepsie.

Prothèses dentaires

Concernant les prothèses dentaires, les personnes qui connaissent parfois des crises épileptiques doivent éviter les constructions fragiles telles que les structures métalliques avec facettes en céramique, la solidité devant ici primer sur l'apparence. Les prothèses dentaires amovibles sont également peu adaptées, car des parties peuvent être avalées et endommagées lors d'une crise. C'est pourquoi il est recommandé de recourir plutôt aux reconstructions fixes, telles que les couronnes tout-céramique ou les implants.

L'épilepsie peut frapper chacun de nous

5 à 10 % de la population sont atteints d'une crise d'épilepsie à un moment ou un autre de leur vie. A peu près 1 % de la population va souffrir d'épilepsie au cours de sa vie. En Suisse, environ 80 000 personnes sont concernées, dont à peu près 15 000 enfants et adolescents.

La Ligue contre l'Épilepsie et ses nombreuses activités

La Ligue Suisse contre l'Épilepsie se consacre à la recherche, l'aide et l'information. Son but consiste à alléger la vie quotidienne des personnes atteintes d'épilepsie et à améliorer durablement leur situation au sein de la société.

Recherche

La Ligue contribue à faire progresser les connaissances sur tous les aspects de l'épilepsie.

Aide

Renseignements et consultations à l'attention :

- des spécialistes de tous les domaines
- des personnes atteintes d'épilepsie et de leurs proches

Information

La Ligue contre l'Épilepsie informe et sensibilise le public et favorise ainsi l'intégration des personnes atteintes d'épilepsie.

Texte

Conseils en soins dentaires :
Dr méd. dent. Nada Müller,
Université de Zurich

Rédaction : Julia Franke

Conseils en neurologie :
Prof. Dr med. Martin Kurthen, Zurich

Ligue Suisse contre l'Épilepsie

Seefeldstrasse 84
8008 Zurich
Suisse

T +41 43 488 67 77

F +41 43 488 67 78

info@epi.ch

www.epi.ch

CP 80-5415-8

IBAN CH35 0900 0000 8000 5415 8

Mise à jour de l'information : février 2022

Réalisé avec l'aimable soutien du sponsor principal UCB-Pharma.



Autres sponsors : Arvelle Therapeutics (Angelini Pharma Company), BIAL SA, Desitin Pharma, Eisai Pharma, Neurax-pharm Switzerland, Sandoz Pharmaceuticals SA.
Les sponsors n'ont pas d'influence sur le contenu.

Image: www.istockphoto.com/solidcolours

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'ÉPILEPSIE

Dépliants d'information

Télécharger ou commander : www.epi.ch/depliants

Sujets

Premiers secours en cas d'épilepsie

Qu'est-ce que c'est une crise
épileptique ou une épilepsie ?

Epilepsie et conduite

Les causes des épilepsies

Le traitement médicamenteux

L'épilepsie en voyage

Le sport et l'épilepsie

Le travail et l'épilepsie

L'épilepsie chez les enfants

L'épilepsie dans la vieillesse

Types de crises

L'état de mal épileptique

Maternité et épilepsie

L'épilepsie au féminin

L'épilepsie au masculin

Coopération avec le médecin

Soins dentaires et épilepsie

La chirurgie de l'épilepsie (brochure)

Régimes cétogènes

Crises non-épileptiques

Epilepsie et sommeil

Langues

Français (F), allemand (D), italien (I),
anglais (E), albanais (A), portugais (P),
bosniaque/croate/serbe (BCS), turc (T)

F D I E A P BCS T

F D I E A P BCS T

F D I

F D I

F D I

F D

D

F D I E

F D I E A P BCS T

F D I

F D I

F D I E A P BCS T

F D I

F D I

F D

F D I

F D I

F D

F D

F D I



Autres publications : www.epi.ch/publications

Carte SOS

F D I E

Calendrier des crises

F D I E

Brochure sur les legs

F D I

Poster premiers secours

F D I

Informations complémentaires, courts-métrages, réponses aux
questions fréquentes et manifestations d'actualité : www.epi.ch

Soutenez notre travail : www.epi.ch/dons

